

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/10/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/10/2018

Délibération n° D-2018-384

Financement du poste de Directeur programme Action Cœur
de Ville - demande de subvention à l'ANAH

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Développement Urbain et
Habitat**

**Financement du poste de Directeur programme
Action Cœur de Ville - demande de subvention à
l'ANAH**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La signature de la convention cadre du programme Action Cœur de ville le 16 juillet 2018 a précisé par une approche globale et coordonnée entre les acteurs, la consolidation des fonctions de centralité de la Ville de Niort sur son bassin de vie et le renforcement de son rayonnement régional. La Ville de Niort est entrée dans la phase opérationnelle du programme avec le soutien de plusieurs partenaires institutionnels et financiers.

La mise en œuvre de ce programme ambitieux et complexe sur le territoire requiert un interlocuteur privilégié auprès de tous les partenaires (l'Etat, l'Anah, Action Logement, la Caisse des dépôts et Consignation, l'EPF NA...) et un suivi constant. C'est pourquoi l'Anah a décidé (cf arrêté ministériel du 03/09/2018 portant approbation de modification du règlement général de l'Anah) de financer à hauteur de 50% et jusqu'à 40 000 euros par an le poste de Directeur de projet action Cœur de Ville.

La Directrice de projet, déjà en poste, assure le pilotage opérationnel du projet « Action Cœur de Ville », pour le compte de l'exécutif :

- piloter et animer du programme, les phases de préparation étant désormais en phase de déploiement,
- coordonner les actions du programme, avec l'ensemble des partenaires, qui devront aborder les cinq axes thématiques suivants :
 - Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
 - Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
 - Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
 - Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
 - Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
- impulser la phase d'initialisation,
- proposer la stratégie sur le périmètre permettant d'assurer la réussite du programme,
- mettre en œuvre la phase de déploiement du programme,
- animer et mobiliser le partenariat et les différents intervenants du programme,
- superviser l'équipe projet qui assure la coordination des maîtres d'ouvrage et le bon déroulement et enchaînement des différentes opérations ainsi que l'ordonnancement général du projet à mener. L'équipe regroupe les différents acteurs techniques du projet (chargé de projet, services municipaux et CAN, manager de centre-ville) et pilote les réunions/comités techniques thématiques. Elle s'appuie sur les experts techniques mobilisés au sein des services déconcentrés de l'Etat et des partenaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Anah une subvention de 40 000 € pour le financement du poste de Directeur de projet du programme Action Cœur de Ville et à signer tous les documents afférents

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 40 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 5 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
Maire

Signé

Jérôme BALOGÉ